

Le phare est fixé au centre du guidon. Son inclination se règle après desserrage de son écrou de fixation. La douille de l'ampoule comporte deux paires de crans, destinés à permettre le réglage de la répartition du faisceau lumineux. Le meilleur éclairage s'obtient en alignant la marque A ou B du culot de l'ampoule avec la marque correspondante de la douille (figure 3-2).

Le réflecteur du phare est percé d'une ouverture par laquelle la lumière diffusée dans l'intérieur du carter de phare éclaire le tachymètre.

La lampe à utiliser est une 6V 10W.

Lorsque le commutateur d'éclairage est amené à la position "ON" (allumé) le phare et le feu rouge arrière s'allument, tandis que les circuits du feu stop et de l'avertisseur sont modifiés pour maintenir la puissance de ces derniers au même niveau que lorsque le phare est éteint.

L'ampoule du feu rouge et celle du feu stop sont groupées dans le même capotage.

L'éclairage ne s'allume pas lorsque le cyclomoteur est utilisé en pédalant. Nous livrons sur demande les colliers nécessaires à la fixation d'une lampe-torche.

N.B. : n'utiliser que des lampes de caractéristique conformes au tableau ci-dessous.

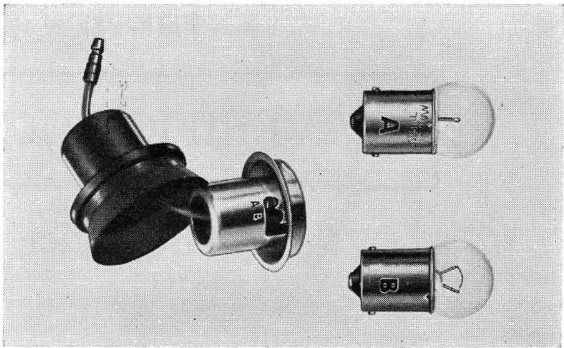


Figure 3-2 : ampoules de phare

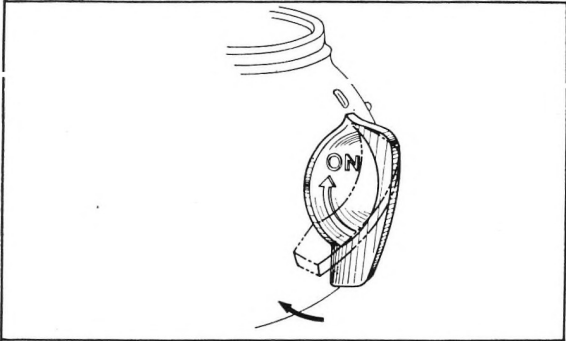


Figure 3-3 : commutateur d'éclairage

modèle	phare	feu rouge	feu stop
U. S. A.	6V—15W	6V—5,3W	6V—17W
France, Belgique	6V— 6W	6V—1,8W	6V— 5W
Grande-Bretagne et type standard Exportation	6V—10W	6V— 3W	6V— 8W
Pays-Bas	6V—10W	6V—1,8W	6V— 3W
Allemagne	6V—15W	6V—1,8W	